65e Année. — N° 358

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Unit. 12.00 23.00 45.00
France,Belg. 13.00 24.00 48.00
Union poal. 16.50 31.50 62.00

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter, 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 27

65e Année. — N° 358

JEUDI
23
DECEMBRE 1920

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Se tenir et s'y tenir

Que les alliés se hâtent de se mettre d'accord sur une politique énergique, nette, déterminée, sur une politique d'action dont l'activité se manifeste au dehors; sinon, c'est la perte certaine des bénéfices d'une victoire chèrement acquise; c'est le réveil cruel où l'on s'aperçoivra qu'on est revenu à une situation plus fragile et plus périlleuse encore que

Ce n'est point une simple vague de pessimisme d'avant-guerre.

mêmes qui incite à tenir ces propos peu rassurants. Il suffit de regarder au-delà des frontières pour en comprendre l'opportunité.

Sans doute, l'Allemagne n'est-elle point en mesure de nous attaquer à visage découvert; sans doute le bolchevisme a-t-il encore de nombreuses et redoutables étapes à franchir avant de se présenter en force à nos portes; mais le danger ne consiste pas seulement dans la violence des assauts : il réside aussi dans la perfidie des manœuvres d'approche, dans l'hostilité des diversions, dans la stratégie subtile qui consiste à choisir des routes indirectes pour atteindre le but.

Or, c'est précisément en quoi consiste aujourd'hui la tactique de nos adversaires. La France n'est pas menacée sur le Rhin, mais elle est menacée sur la Vistule, elle est menacée sur le Bosphore, elle est menacée à la Conférence de Bruxelles, elle est menacée par la disparition éventuelle de la frontière austro-allemande, elle est menacée par ce formidable réseau d'intrigues, de complots, de tractations secrètes tendu à travers l'Europe orientale, depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, cependant que l'Allemagne et la Russie amusent le tapis, si l'on ose dire, pour gagner du temps, en offrant d'une main ce qu'elles retirent ensuite de l'autre, en provoquant des discussions académiques sans fin et des réunions innombrables de commissions techniques.

Ces périls de demain eussent pu être vraisemblablement éloignés si on n'avait pas encouragé la Pologne, après l'avoir sauvée, à conclure une paix prématurée avec les soviets, si on avait secouru plus efficacement la détresse autrichienne, si on avait songé davantage, avant de l'élaborer, aux conséquences du traité de Sèvres, si enfin, on avait imposé aux Allemands une interprétation plus nette et plus prompte du traité de Versailles, adapté aux réalités.

Toutefois, quelles que puissent avoir été les erreurs de la politique française, il convient de reconnaître qu'elle n'est pas uniquement responsable de l'état de choses que nous déplorons. La cause fondamentale, la cause essentielle de cette déformation progressive des conséquences de la victoire, du démantèlement des positions que l'armistice nous avait accordées, tient à ce qu'au lieu d'avoir une politique commune dans la paix comme ils l'eurent dans la guerre, les alliés

qu'on s'éloignait du grand drame, des politiques personnelles et par conséquent trop souvent divergentes : isolée pour la défense de ses intérêts, la tâche de la diplomatie française est devenue singulièrement difficile et ingrate, partagée comme elle l'était, comme elle l'est encore, entre la critique de ses juges parlementaires et la résistance de ses associés.

C'est pourquoi on ne saurait trop insister sur ce point : il importe que la France, l'Angleterre et l'Italie sachent ce qu'elles veulent et veuillent la même chose : il importe qu'elles en donnent l'impression à l'étranger. Là est le remède, là est le salut.

G. A...

INFORMATIONS

DECOUVERTE D'UNE TOMBE D'EVÊQUE MARTYR DANS LA CATHEDRALE DE REIMS

Reims, 22 décembre. — Au cours de fouilles effectuées dans la cathédrale de Reims par la Commission des monuments historiques, on a découvert une tombe très ancienne. On croit qu'il s'agit de celle de l'évêque Albert de Louvain, tué par des émissaires de l'empereur d'Allemagne, Henri VI, en 1192.

56 EMPLOYES ARRETES POUR VOLS A LA GARE DE THIONVILLE

Thionville, 22 décembre. — A la suite de nombreux vols commis à la gare, la brigade mobile a arrêté 56 employés de la gare.

ARRESTATION DE COMMUNISTES ALLEMANDS A MAYENCE

Mayence, 22 décembre. — Les leaders communistes de Mayence, Worms et Hochst, ont été arrêtés pour avoir distribué des brochures bolchevistes aux troupes d'occupation.

UNE GRAVE DE MINEURS EN ANGLETERRE

Londres, 22 décembre. — Onze mineurs congédiés n'ayant pas été réintégrés, la grève générale a été proclamée dans les mines de charbon de la vallée de la Rhondda qui occupent 45.000 ouvriers.

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

Le paiement des soldes mensuelles par l'Allemagne

Bruxelles, 22 décembre. — L'Allemagne avait suspendu, dernièrement, le paiement des soldes mensuelles dues aux Offices de compensation alliés.

La Conférence a décidé, sous condition du paiement immédiat des soldes actuellement dues, de recommander à la réunion des directeurs d'Offices alliés, qui doit se tenir dans quelques jours, de rechercher les moyens de régulariser pour l'avenir le paiement des soldes mensuelles, afin d'éviter, tout en sauvegardant entièrement les droits des créanciers, des écarts trop brusques, préjudiciables au change allemand et de trop grandes différences entre les paiements faits aux divers Offices alliés.

Une conférence de Mgr Julien à Paris sur la Question sociale

Le « Figaro » annonce que Mgr Julien, évêque d'Arras, a fait, mardi, à la salle Gaveau, une conférence où il a rendu hommage à l'œuvre de secours moral pour les ouvrières et employées catholiques : Les « Missions de Midi ».

Parlant ensuite des doctrines sociales qui se dressent les unes contre les autres, le prélat ajoute :

S'il n'agissait seulement de satisfaire par une meilleure organisation du travail aux besoins urgents de la vie sociale et d'établir une plus équitable répartition des bénéfices industriels, qui pourrait s'élever contre de justes revendications? Mais, ce que veut le socialisme n'est pas un progrès mesuré sur les possibilités et les contingences du moment, c'est un brusque et radical renversement de l'ordre actuel ; vouloir mettre la seule production et la classe qui produit à la base, en haut, au sommet de la société et tout lui subordonner et tout lui accorder : le pouvoir, l'autorité, la force, est une injustice qui menace l'une et l'autre classe ; ce n'est, en fond, d'ailleurs, qu'une forme nouvelle du plus antique esclavage, quand régnait le seul droit de la force.

L'évêque d'Arras montre alors, en une éloquente conclusion, la nécessité de la charité qui est justice, amour et fraternité, les leçons de l'exemple chrétien que chaque classe doit se fournir l'une à l'autre, les dons de soi que tout chrétien doit faire. Il loue les « Missions de Midi » de proposer aux âmes des jeunes ouvrières une halte salutaire, un repos aussi :

Je voudrais dire un moyen de faire un brin de toilette toute spirituelle en se regardant dans un miroir qui ne flatte pas : celui de la conscience.

La Conférence des trois Premiers

La date en est avancée

Paris, 22 décembre. — De source officielle, on annonce que la Conférence des trois premiers ministres, français, anglais, italien, est avancée au 27 décembre.

Elle aura lieu à Cannes ou à Nice.

LA QUESTION DU COMBUSTIBLE

LES NOUVEAUX PRIX DES CHARBONS

Mesures prises par le Ministre des Travaux publics

Nous avons annoncé que le prix du charbon allait prochainement baisser.

Voici les mesures que M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics, vient d'arrêter concernant un nouveau régime des charbons.

1° Réduction du taux des surtaxes frappant le charbon français.

A l'heure actuelle, les charbons des mines françaises sont frappés de surtaxes, variables suivant les bassins. Le nouvel arrêté prévoit une importante réduction de ces surtaxes. Pour prendre un exemple, les charbons du Pas-de-Calais étaient frappés d'une surtaxe qui a atteint jusqu'à 160 0/0 en juillet ; qui est actuellement de 80 0/0 et qui, par le nouvel arrêté, sera abaissée à 30 0/0 du prix de taxation. C'est dire que le charbon taxé 80 francs sera vendu sur le carreau de la mine à 104 francs alors qu'il l'était à 204 francs lorsque le taux de la surtaxe était de 160 0/0. Il doit être bien entendu que les nouveaux taux de surtaxe ne seront plus plus réduits d'ici au 1er avril;

2° En vue de tendre à la liberté des charbons, le nouvel arrêté prévoit une nouvelle réduction des ristournes consenties aux importateurs de charbons anglais et américains. Ces ristournes seront uniformément réduites à 30 0/0 de la perte au change pour les uns et pour les autres. L'arrêté stipule qu'elles seront supprimées en principe à partir du 1er février ;

3° Les charbons allemands voient leurs prix forfaitaire de vente abaissé de 180 francs à 150 francs;

4° Les charbons domestiques d'importation (pris sur wagon, port, importation), voient leur prix réduit à 150 francs par tonne.

Ces prescriptions ont été prises par le ministre, sur proposition du directeur du service des charbons, après avis conforme du comité consultatif.

Cette baisse constitue une dernière étape avant le retour à la liberté complète de répartition des charbons.

D'ANNUNZIO A FIUME

Le régent répond à l'ultimatum par un refus

Rome, 22 décembre. — D'Annunzio a répondu, hier soir, à l'ultimatum du général Caviglia, en déclarant n'avoir rien à ajouter à sa dernière réponse. D'Annunzio se déclare inébranlable dans sa décision de résister et de ne pas évacuer les territoires qu'il occupe.

Le blocus de Fiume comme sanction au refus

Rome, 22 décembre. — A la suite du refus opposé par d'Annunzio à l'évacuation des territoires occupés par lui, le général Caviglia a ordonné le blocus rigoureux et effectif de Fiume, des îles Veglia, Arbe, San Marco, et a donné un délai de 48 heures aux personnes voulant sortir de la région bloquée.

Le Krach de la Banque Farrow à Londres

TROIS ARRESTATIONS

Londres, 22 décembre. — A la suite de la suspension de ses paiements par la banque Farrow, trois arrestations ont été opérées, celles de M. Farrow, fondateur et président du Conseil d'administration de la Banque, M. Hart, chef de la comptabilité, et M. Croth, vice-président du Conseil d'administration. Indisposé, M. Farrow ne fut pas écroué.

M. Farrow et ses deux collaborateurs sont accusés d'avoir falsifié les derniers bilans de la banque, en faisant apparaître à l'actif, comme valeurs de portefeuille, une sômme de 780.000 livres sterling qui représente seulement l'évaluation de certains terrains appartenant à la Banque.

Un encaisseur dépouillé et mis à mal

C'EST A GRENOBLE QU'OPÈRENT SES AGRESSEURS

Grenoble, 22 décembre. — M. Doflochy, encaisseur de la Trésorerie générale, en sortant de cet établissement, fut assailli par quatre individus, dont trois le frappèrent pendant que le quatrième lui arrachait sa sacoche contenant 294.401 francs en billets de banque. On a retrouvé dans la poche du blessé une somme de 248.599 francs, que les bandits n'ont pas eu le temps de voler.

On ne possède aucun signalement des malfaiteurs.

L'état de l'encaisseur Doflochy reste inquiétant. Il a eu les mains tailladées par le couteau du bandit qui a coupé la courroie de la sacoche et les coups de pieds qu'il a reçus dans le ventre lui ont occasionné une hernie.

JOHNNY COULON N'A PAS ENCORE ÉTÉ SOULEVÉ

D'hypothèse en hypothèse sur le cas du boxeur

Le docteur Riffier, le spécialiste connu de la culture physique, qui pratiqua tous les sports, s'est expliqué, lui aussi, sur le cas de Johnny Coulon. Il ne fournit, à vrai dire, aucune explication, mais formule une hypothèse.

Coulon, dit-il, arrive peut-être à dévier, dans le système nerveux sympathique et périphérique de son soulèvement une partie de son propre influx nerveux. Et l'influx nerveux de Coulon, savamment et puissamment dirigé, troublerait la commande personnelle de celui qui le reçoit à son insu.

Hypothèse, hypothèse! ajoute le praticien.

Pendant que les savants cherchent, Coulon continue ses expériences. Et personne n'est encore arrivé à soulever de terre, ce boxeur de 56 kilos quand celui-ci pose légèrement un index sur le cou de l'expérimentateur et celui de l'autre main sur son poignet.

Dans un effort trop violent, l'un des expérimentateurs a seulement luxé la dixième côte de Johnny.

Le boxeur a accepté le défi du lutteur Maurice Dufos qui a pesé qu'il l'emporterait.

LES INTERPELLATIONS SOULIER ET BERTHON A LA CHAMBRE

UN VASTE DÉBAT sur la politique intérieure du Cabinet

M. STEEG, MIS EN CAUSE, EXPLIQUE SES ACTES DE MINISTRE. -- LONGUE DISCUSSION AUTOUR DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE. -- CELUI-CI EST ADOPTÉ AVEC D'IMPORTANTES ADDITIONS

A sa séance de mardi après-midi, la Chambre avait décidé de discuter dès mercredi, les deux interpellations de MM. Soulier et Berthon, la première sur « les menées bolchevistes », la seconde sur « les menées royalistes ».

LA SEANCE DE MERCREDI MATIN

C'est **M. Arago**, vice-président, qui prend place au fauteuil. Peu de députés sont présents.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations.

1° de M. Edouard Soulier, sur le désarmement

M. STEEG
ministre de l'intérieur

du gouvernement à l'égard de la propagande bolcheviste;

2° de M. Berthon, sur la propagande royaliste.

M. Edouard SOULIER et la propagande bolcheviste

VIS-A-VIS D'ELLE, DIT-IL, LE GOUVERNEMENT S'ABANDONNE & NOUS ABANDONNE

M. Edouard Soulier monte à la tribune.

Le député de la Seine est doué d'une voix grave et de très grande étendue, qui résonne énormément dans la salle à peu près vide.

M. Soulier. — Je suis très heureux de pouvoir m'expliquer dans le silence laborieux d'une séance du matin (Rires). Je ne cache pas quelle est la cause qui m'amène à la tribune : c'est l'émotion qui s'est emparée des milieux politiques et du pays à la suite des élections du Lot-et-Garonne. (Exclamations ironiques à l'extrême-gauche).

Personne ne me soupçonnera de vouloir reprocher au gouvernement de n'avoir pas soutenu une candidature officielle. Si j'interpelle, c'est parce qu'il est extraordinaire que le gouvernement soit battu dans le fief même du président du Conseil.

Il y a trente ans que le président du Conseil est élu dans ce département. Quel mécontentement signifie donc l'élection de dimanche? Je sais bien que le secrétaire général de la présidence m'objectera que je n'ai pas le droit de parler d'une élection non encore validée : c'est d'ailleurs la situation générale que dénonce l'élection de dimanche que je veux étudier.

Nul pays n'a aussi bonne santé morale que le nôtre. (Vifs applaudissements à droite et au centre). Mais c'est précisément une raison pour que notre organisme sain réagisse immédiatement. Notre pays est, heureusement, conservateur, au vrai sens du mot, c'est-à-dire qu'il n'entend pas être immobile, mais qu'il veut rester ordonné dans son progrès. (Applaudissements mêmes bancs).

Notre pays est dans un état de santé magnifique, ce qui menacerait cette santé, c'est la propagande assassine ; le suicide va contre l'individu, le malthusianisme menace la famille, l'anarchie met en danger la société.

Le gouvernement s'abandonne et nous abandonne.

CAILLAUX MÊLÉ A L'ACTION CONTRE LA FRANCE

Le député de la Seine énumère une série de faits de propagande : d'abord, dans le Dauphiné, les instituteurs ont convié les enfants à une cérémonie en l'honneur de la victime de la guerre, prétendant que le soldat était mort pour le capitalisme.

Rien n'est plus pernicieux, poursuit-il, que de telles paroles. La France se montre moins sévère que les Etats-Unis et n'expulse pas immédiatement hommes et femmes venus de Russie avec des bijoux pour l'usage que l'on devine..

M. Soulier. — Les journaux comme « La Vague » et le « Journal du Peuple » répandant à des milliers d'exemplaires; la propagande du condamné Joseph Caillaux... (Applaudissements à droite et au centre; exclamations à l'extrême-gauche).

M. Morucci. — Il y a longtemps qu'on n'en avait pas causé.

M. Soulier. — Joseph Caillaux poursuit une propagande contre la France et son gouvernement dans un volume, un tract distribué partout.

M. Léon Daudet. — Il circule même un volume de Judet.

M. Soulier. — Vous êtes plus renseigné que moi; je cite les faits que je connais. Toutes ces choses que j'ai observées et que je regrette, prouvent que d'abord nous manquons de président du Conseil.

Précisément, quand l'orateur prononce cette phrase, M. Georges Leygues s'assied au banc du Gouvernement. Avec bonne humeur, il fait une révérence à M. Soulier, signifiant ainsi qu'il est bien là. La Chambre rit et applaudit.)

LE PROCÈS DU GOUVERNEMENT

M. Soulier, développant sa pensée, explique qu'il veut dire que le président du Conseil étant absolument absorbé par ses fonctions de ministre des affaires étrangères, étant obligé de suivre de casino en casino les hommes d'Etat alliés, ne peut pas vaquer à ses obligations indispensables.

M. Soulier. — Il ne faut pas abandonner un pays à lui-même, fût-il la France. Les ministres et sous-secrétaires d'Etat font ce qu'ils peuvent pour parler au pays, mais la parole présidentielle fait défaut. La direction présidentielle manque à un pays où beaucoup de choses sont à reconstruire. C'est un danger grave. Que voulez-vous que le pays pense quand il lit que MM. Thoumyre et Villgrain traînent des marchés de 134? Que voulez-vous que nous répondions à nos amis qui sont nos électeurs et nos mandants? Le mécontentement du pays est aussi, en grande partie, causé par notre ministre des Finances, que je ne vois pas là.

M. E. Brousse, sous-secrétaire d'Etat aux finances, surgit au banc du gouvernement. La Chambre s'égaie à nouveau de cette coïncidence.

L'interpellateur reproche au ministre des finances d'appliquer les divers impôts et notamment celui sur les chiffres d'affaires, contrairement à la volonté des législateurs et de façon à soulever les colères des contribuables. (Appaudissements sur divers bancs).

M. Soulier signale d'autre part un vif mécontentement parce que les fonctionnaires de ce ministère, anciens combattants, sont traités, dit-il, de façon bureaucratique.

M. Soulier. — J'ai longtemps hésité avant de me rendre à l'évidence, mais je suis bien obligé de constater que le ministre de l'intérieur, lui aussi, ne peut pas oublier ses longues années de luttes politiques, ni certains amis. Nous sentons partout la résistance de l'appareil administratif à notre programme dans sa réalisation, et le manque de résistance suffisante à la propagande bolcheviste. Là encore, il y a abandon de la part du gouvernement.

M. Ringuier. — Quand Daudet sera préfet de police, cela ira mieux. (Rires).

M. Soulier. — Je ne veux pas riposter ; ce serait l'amusement, et nous sommes là pour être sérieux.

M. Soulier rappelle avec beaucoup de détails les affaires municipales de Melun, affirmant que grâce à la complaisance du ministre de l'Intérieur, de véritables scandales ont indigné la population honnête. 50.000 francs ont été avancés à trois fonctionnaires. Les finances municipales étaient en déficit de 350.000 francs.

M. Pressemane. — Quel rapport cela a-t-il avec le bolchevisme?

M. Soulier. — Parce que de pareils faits nous désarment contre la propagande bolcheviste, que pouvons-nous contre cette mauvaise propagande si nos adversaires nous objectent ces faits? C'est un reste de virus d'arrondissement de la République des camarades.

LA MAJORITÉ VEUT UN GOUVERNEMENT A SON IMAGE

Nous entendons mettre la République au-dessus des camarades, et quand on constate dans le pays des faits comme ceux qui se passent à Melun, on dit : Ce n'est pas cela l'espoir que le pays avait mis en nous. Il y a dans cette Chambre une majorité qui a, par conséquent, ses responsabilités. Comme disait ici, il y a quelques années, un chef de gouvernement à un président de la Chambre, je demande à être défendu. Aujourd'hui, la majorité demande au Gouvernement qui qu'il soit, de la défendre (Vifs applaudissements à droite et au centre) : Majorité de centre gauche.

Nombreuses voix extrême-gauche et gauche : Centre droite.

M. Soulier. — On ne doit pas reprocher à la majorité de n'être composée que de faiblards. Nous sommes une majorité qui a de la volonté.

M. Soulier. — Nous continuerons la tradition de la Révolution. Si la Révolution était individualiste, au début, elle est devenue ensuite sociale. Comme notre éminent collègue Barrès, nous comprenons que les diverses familles spirituelles soient différentes, et cependant d'accord sur les idées essentielles.

M. Vincent Auriol. — La défense du capital. (Rires à l'extrême-gauche.)

M. Soulier. — Essentielles pour le bien de la nation. Personne à l'heure actuelle ne pourrait être assez puéril ou assez sénil pour désirer le pouvoir.

Le Gouvernement doit, en notre nom, poursuivre une politique d'action républicaine et française, de franchise et de propreté. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. Soulier est vivement félicité par ses amis du centre lorsqu'il regagne sa place.

M. BERTHON parle de menées royalistes

M. André Berthon, député socialiste de la Seine, monte à la tribune.

M. Berthon. — Au lieu de dénoncer le péril bolchevique qui viendrait de Russie, M. Soulier vient d'interpeller sur l'anarchie de notre propre Gouvernement. Du côté du parti socialiste, nous enregistrons les faits dénoncés par M. Soulier.

M. Charles Bernard. — Avec quel plaisir ! (Rires.)

M. Berthon. — Mon interpellation est jointe à celle de M. Soulier. Elle a pour objet de prouver à la Chambre que le Gouvernement est resté désarmé devant la propagande royaliste poursuivie par M. Léon Daudet et ses amis. Cette propagande reste impunie. Vous vous souvenez que, récemment, à la Chambre, M. Léon Daudet a pu dire, sans que le Garde des Sceaux proteste, que la politique républicaine était boche.

M. de Baudry d'Asson. — Soyez loyal ; il s'agissait de la politique anticléricale.

M. Léon Daudet écoute l'orateur socialiste avec un large sourire.

M. Berthon, ouvrant de volumineux dossiers, en tire de nombreuses affiches et articles de l' « Action Française » et fait l'historique des efforts royalistes pour déconsidérer la République.

UN INCIDENT ETRANGER AU DEBAT

L'attention de la Chambre est vivement attirée tout à coup par une vive altercation qui se produit sur les bancs élevés de l'extrême-gauche, entre M. Rhul, député socialiste de la Seine, et le prince Murat. Cette querelle paraît étrangère au débat. MM. Persil, Marcel Habert, Diagne, Archimbaud, le questeur Duclaux-Monteil se précipitent pour séparer leurs collègues qui paraissent prêts à en venir aux mains.

M. Arago invite en vain les députés à gagner leur place respective.

M. Léon Daudet s'amuse à réclamer sur l'air des lampions : « Mon complot ! Mon complot ! »

Enfin, les amis du prince Murat réussissent à le ramener à son banc et le **Président** obtient de l'assemblée qu'elle observe la seule attitude de calme digne d'elle.

Renseignements pris, l'incident entre M. Rhul et le prince Murat n'a aucune importance. Le prince Murat ayant interrompu le discours de M. Berthon, M. Rhul protesta un peu vivement. Son contradicteur riposta avec plus de vivacité encore. L'intervention des députés mit fin à la discussion.

L'ORATEUR CONTRE L'« ACTION FRANÇAISE »

M. Berthon reprend son discours. Il oppose l'impunité dont bénéficient les mêmes royalistes et les poursuites dont sont l'objet les syndicalistes pour un complot qui, dit-il, n'a jamais existé.

Le député socialiste lit ses documents au milieu du bruit des conversations. Ce sont tous les articles de M. Léon Daudet contre le ministre de l'Intérieur.

M. Léon Daudet. — Lisez, ce sera à l' « Officiel ». Je vous remercie.

M. Berthon. — Je m'excuse auprès de la Chambre d'avoir dû apporter dans le débat de pareilles ordures !

M. Léon Daudet. — Mais, malheureux, vous les avez mises à l' « Officiel » !

M. Berthon sort de sa serviette d'immenses affiches rouges de l' « Action Française ».

M. Léon Daudet. — Très bien, je demande l'affichage.

M. Berthon conclut que le Gouvernement paraît prisonnier de l' « Action Française », tandis qu'il accumule les sévérités de la justice contre les syndicalistes qui sont, dit-il, à l'avant-garde de la République. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Cris : A ce soir ! A ce soir !

MM. Marcel Cachin, de Chappedelaine, Aubriot demandent le maintien de l'ordre du jour pour l'après-midi, c'est-à-dire la discussion des interpellations sur les affaires extérieures.

M. Aubriot. — On peut concilier les intérêts en présence. Il n'est que midi moins dix. Je demande à la Chambre de continuer le débat.

M. Léon Daudet. — Je n'aurais que deux mots à répondre à l'interpellation inexistante de M. Berthon. C'est vous les séditieux et vous osez parler de sédition. Je demande votre arrestation. (Exclamations et rires.)

La Chambre décide, à mains levées, de renvoyer à l'après-midi, la suite du débat des interpellations Soulier et Berthon.

La séance est levée à 11 heures 55.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 22 décembre. — A 15 h. 05, M. Raoul Péret ouvre la séance.

La parole est donnée à M. Compère-Morel, dans la suite de la discussion sur les interpellations de la matinée.

M. COMPÈRE-MOREL attaque le Bloc national

M. Compère-Morel. — Je vais m'efforcer de calmer les appréhensions de la Chambre, au sujet de l'élection du Lot-et-Garonne. C'est une élection socialiste et républicaine tout à la fois. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. Compère-Morel lit la profession de foi de M. Jean Renaud. Cette profession de foi est une virulente attaque contre la politique du Bloc national.

Quand la déclaration socialiste du député du Lot-et-Garonne, que lit M. Compère-Morel, arrive à dire que, à cause de la politique du Bloc national, nous sommes à la veille de la banqueroute, une vive indignation se manifeste parmi les députés de la majorité. Leur bonne humeur revient cependant quand la profession de foi socialiste dit qu'il faut supprimer le Parlement actuel. On applaudit et on rit un peu sur tous les bancs.

M. Compère-Morel. — Vous voyez que cette déclaration n'a rien de bolcheviste. (Exclamations ironiques à droite et au centre.)

M. Tauriaux. — Les candidats socialistes de la Loire, le 16 novembre, annonçaient leur vo-

M. HERRIOT
député, maire de Lyon

lonté de poursuivre leur campagne sur le terrain de la lutte des classes, pour arriver à la dictature du prolétariat. (Exclamations ironiques à l'extrême-gauche.)

Je suis un travailleur, mais, comme ancien combattant, je veux, avec tous mes camarades, la paix que nous avons gagnée. (Vifs applaudissements au centre et à droite.)

M. Compère-Morel apporte maintenant une grande vigueur dans son attaque contre le Bloc national, abandonnant la lecture des déclarations de M. Jean Renaud, il reprend pour son compte toutes les accusations dirigées par l'élu d'hier, contre la politique du Bloc, notamment au sujet des impôts qui accablent le peuple, « pour, dit-il, épargner les capitalistes ».

Des apostrophes lui répondent sur presque tous les bancs.

M. Compère-Morel. — Le Bloc national, c'est le bloc des intérêts de la défense économique. (Vives protestations sur divers bancs.)

M. Raoul Péret. — Tous les députés sont indépendants.

M. Compère-Morel. — L'élection du Lot-et-Garonne contre la République des camarades est un avertissement au Bloc national, dont nous enregistrons l'incompétence à réaliser les promesses qu'il avait faites. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Le Ministre de l'Intérieur répond à M. Soulier

IL DEFEND SA POLITIQUE, « TOUTE DE PRECAUTIONS ET DE FERMETÉ »

M. Steeg, ministre de l'Intérieur, monte à la tribune.

M. Steeg. — La propagande bolchevique n'est pas une nouveauté pour nous. Le bolchevisme exerce en Russie une dictature pire que l'ancienne monarchie. (Applaudissements sur de nombreux bancs.) Cette propagande ne s'est pas limitée à la Russie. Elle s'est exercée dans de nombreux centres. J'ai déjà eu l'occasion d'en entretenir la Chambre. Le Gouvernement n'était pas désarmé. M. Soulier veut-il citer un seul fait de défaillance, de complaisance, de complicité du Gouvernement ou de ses agents envers ceux qui exerceraient cette propagande.

Puis, après avoir répondu aux points particuliers de l'interpellation de M. Soulier, le Ministre de l'Intérieur, qui était surtout visé dans les reproches adressés au Gouvernement, déclare :

LA TACHE DU GOUVERNEMENT : DE CONCORDE NATIONALE ET DE VIGILANCE EXTERIEURE

M. Steeg. — Quand, il y a 11 mois, M. Millerand m'a appelé à l'honneur de prendre le portefeuille que M. Poincaré m'avait déjà confié [illegible] une tache de concorde nationale et de vigilance extérieure, le chef du gouvernement annonçait une œuvre de paix entre tous les républicains de bonne volonté, à l'exclusion des hommes de violence, pour le salut de la Patrie.

L'administration préfectorale n'a pas cessé d'avoir, pour instruction, la pensée de mon chef. (Applaudissements.)

Le Ministre de l'Intérieur lit ses instructions aux termes desquelles il disait que « le pays sortant de la guerre, pendant laquelle il avait conservé un front intérieur admirablement uni, devait travailler à l'œuvre de reconstitution nationale, sans avoir la vue gênée par les poussières des luttes politiques, les citoyens ne devant plus se dresser les uns contre les autres en luttes mesquines ».

M. Steeg. — Depuis 11 mois, toutes mes paroles, tous mes actes, toutes mes instructions, ont eu pour objet, dans des circonstances difficiles, le maintien de l'ordre public. J'ai appliqué une politique de précautions et de fermeté. J'ai le droit d'éprouver une certaine fierté, en constatant que la situation n'est pas restée ce qu'elle était au mois de mai, que les incidents de mai ne se sont pas renouvelés.

NOUS VOULONS POURSUIVRE le PROGRÈS DANS L'ORDRE ET LA JUSTICE

Le peuple français a trop de bon sens pour abandonner ce qu'il a de certain pour des chimères, pour détruire les richesses qu'il pourrait convoiter, pour exproprier, non pas une classe, mais tout un peuple, et pour détruire la belle figure qu'est la France ? (Applaudissements.) Le Gouvernement entend ne poursuivre le progrès que dans l'ordre et la justice. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs au centre et sur une partie de la gauche.)

Intervention de M. Sembat

REEDITION DES ATTAQUES DE M. COMPERE-MOREL

M. Sembat. — Je constate d'abord que le ministre n'a pas répondu un seul mot à mon ami Berthon sur les manœuvres royalistes.

Avant que M. Soulier ait pris la parole, nous étions renseignés dans les couloirs sur la signification de son interpellation. Celle-ci a pour but d'engager la majorité blanche de la Chambre. M. Soulier a dit ce matin : majorité de conservateurs. (Rires à l'extrême-gauche et sur divers bancs.)

M. Sembat. — Vous préférerez que l'interpellation de M. André Lefèvre ne vint pas demain et vous avez dit qu'il était souhaitable que le Gouvernement tombât sur une autre question. Il serait en effet très naturel que M. Arago et M. Bonnevay prennent le pouvoir, puisque c'est le sens des élections. (Rires à gauche.)

Tous les regards se tournent vers MM. Arago et Bonnevay qui sont assis côte à côte aux plus hautes travées du centre. MM. Arago et Bonnevay restent un moment impassibles.

Puis, tout-à-coup, M. Bonnevay se lève et, d'une voix claire, il lance :

— Nous sommes prêts à collaborer avec tous les groupes de la majorité républicaine issue des élections républicaines du 16 novembre.

Les députés du centre sont d'abord unanimes à applaudir cette parole. Puis de nombreux députés de droite, de gauche, puis enfin ceux d'extrême-gauche applaudissent frénétiquement M. Bonnevay, qui reste debout après avoir prononcé ces quelques mots.

M. Marcel Sembat. — Je vous remercie de cette déclaration ministérielle. (Rires.)

Le Gouvernement me paraît faire trop de concessions à la majorité qu'annonçait M. Soulier. Je ne verrai, pour ma part, aucun inconvénient, à ce qu'au point de vue intérieur, un ministère nouveau représente exactement la majorité. Plus le pays vous verra sous votre vraie figure, et plus il s'éloignera de vous. (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche.)

Mais nous devons considérer la situation extérieure aussi, et l'autre jour j'ai été inquiété par des déclarations trop catégoriques sur la prolongation des occupations, sur l'intransigeance à Bruxelles. Ayons toujours, messieurs, les yeux tournés vers l'extérieur pour penser au rétentissement de nos votes. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Un porte-parole des radicaux et radicaux-socialistes

M. HERRIOT

M. Herriot. — Les paroles de M. Soulier sont contraires aux formules d'union nationale du Bloc national. Il y a contradiction entre vos paroles et votre programme. Vous avez parlé de la nécessité de répression contre les pensées assassines. Quant à moi, j'entends continuer la tradition de la révolution dans un pays libre. Les mesures de répression créent le danger que vous voulez écarter. Je suis resté confiant dans la liberté et en accepte les conséquences. Si vous pratiquez la répression, vous aurez beaucoup d'élections pareilles à celle du Lot-et-Garonne. (Applaudissements à gauche; protestations à droite et au centre.)

M. Herriot oppose à la doctrine de répression qu'il prête à M. Soulier, une politique de réformes sociales qui écarteront le péril bolchevique.

Courte déclaration du Président du Conseil

M. Leygues, président du Conseil, monte à la tribune. Il tient à faire une déclaration brève et nette, au nom du Gouvernement.

J'ai écouté les orateurs avec une attention passionnée. Je ne pouvais distraire mon esprit des grands problèmes qui se sont posés devant nous et je me disais, devant l'immensité de ces problèmes : Comment pouvons-nous discuter des questions aussi étroites ? (Applaudissements; grand bruit à droite.)

Lorsque sont posées devant nous la question d'Orient, celle de Russie, de Turquie, de Grèce, de la reconstitution du pays, je me dis que ces problèmes doivent retenir tous nos efforts. Si vous pensez que le Gouvernement est incapable de les résoudre, il faut le dire nettement. M. Soulier nous a reproché de nous faire en quelque sorte les complices du bolchevisme; s'il est un pays qui a pris position à ce sujet, c'est bien la France. (Applaudissements.) Le génie de la France, fait de clarté, se défend par lui-même, mais s'il était nécessaire, le Gouvernement aurait le devoir de le défendre contre des propagandes de dissociation sociale et de dissociation économique qui ont amené l'effondrement le plus tragique de grands empires. Le pays sort d'une crise redoutable, les nerfs tendus, mais toujours solides, il a encore besoin de calme. Les yeux du monde sont tournés vers les sommets où il s'est élevé. Le Gouvernement désire poursuivre dans le calme l'œuvre de reconstitution nationale. (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche et à droite.)

Les ordres du jour

La clôture des interpellations est votée à mains levées, à la demande de M. Marcel Habert, qui renonce à la parole.

Le Président donne lecture des sept ordres du jour qui ont été proposés : 1° par M. Soulier; 2° par M. André Berthon; 3° par M. Doumesne et beaucoup de ses collègues, approuvant les déclarations du Gouvernement; 4° de MM. Paul Gay et Peyroux; 5° de M. Outrey, approuvant les déclarations du Gouvernement; 6° de M. Henri Galli; 7° de M. Lemarché, de confiance dans le Gouvernement.

Celui de M. Doumesnd est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante en lui pour poursuivre la politique d'union républicaine, nationale et sociale, approuvée par le pays, le 16 novembre 1919, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

La séance est suspendue à 17 h. 45, et reprise à 18 heures.

LE GOUVERNEMENT ACCEPTE L'ORDRE DU JOUR DOUMESNE

M. Leygues. — Le Gouvernement accepte l'ordre du jour de MM. Doumesnd, Bonnevay, Nectoux et de plusieurs de leurs collègues. Dans cet ordre du jour, la date du 16 novembre est maintenue. Le Gouvernement n'attache à cette date